



**HAL**  
open science

## Les discours journalistiques en questions

Chantal Charnet

► **To cite this version:**

Chantal Charnet. Les discours journalistiques en questions. Le Questionnement social, Université de Rouen-URA CNRS 1164 SUDLA, Mar 1995, Rouen, France. pp.249-255. <hal-04922297>

**HAL Id: hal-04922297**

**<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04922297v1>**

Submitted on 7 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

# LES DISCOURS JOURNALISTIQUES EN QUESTIONS

(p. 249)<sup>1</sup>

Les journalistes s'interrogent sur le devenir social du monde et de ses acteurs et utilisent, en autres, les interviews pour y répondre. En effet, le questionnement est une des tâches des journalistes qui par cette technique verbale créent l'événement. La spécificité d'une interview radiophonique ou télévisée, c'est d'abord d'être un entretien organisé, mis en place dans un cadre où les règles du jeu de l'émission sont déjà connues par les auditeurs ou les téléspectateurs puisque l'interview s'inscrit dans une émission et une chaîne données. Les organisateurs suivent des procédures d'interpellation et de mise en scène propres à leur émission reconnaissable par le générique, le décor, la disposition des participants, le créneau horaire, etc. De plus, par cette action sur le dire fondamentalement dialogique, le journaliste met en cause non seulement les personnes présentes derrière les micros mais aussi doit composer avec cette tierce personne qui est l'auditeur ou le téléspectateur qui n'a pas directement droit de réponse sinon par le courrier ou les appels téléphoniques mais dont la présence supposée est primordiale lors de la construction de l'interview.

Dans le cadre spécifique de l'interview journalistique, cernant l'articulation de la morphosyntaxe et de la sémantique, je m'intéresserai à deux types de questionnement ; tout d'abord, je porterai mon attention sur les procédés d'identification des interviewés que le journaliste développe lors de la présentation de ces interlocuteurs par le jeu des questions préliminaires ; puis je m'attacherai à comprendre comment l'objet du débat est mis en place et ouvert dans une autre phase du questionnement que constitue la question initiale. Dans ce contexte pragmatique, l'aspect morphosyntaxique (l'interrogation) et sémantique (la construction de sens de l'objet du discours) vont s'associer obligatoirement en particulier lors du questionnement qui apparaît comme un procédé discursif essentiel dans l'élaboration d'une interview. Outil conducteur du journaliste, l'énoncé interrogatif doit amener l'interlocuteur à se découvrir, à se dévoiler voir à se démasquer devant des inconnus. Pour analyser cette démarche discursive, je

---

<sup>1</sup> Les numéros indiquent la répartition des pages dans l'édition originale.

ferai référence à des extraits d'interviews journalistiques enregistrées à la radio ou à la télévision.

(p.250)

## 1. LES QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

Le dialogue enregistré lors d'une interview radiophonique ou télévisée n'est pas un discours de la vie quotidienne mais un échange faisant référence à des procédés spécifiques. En effet, le questionnement lui-même subit des pressions contextuelles dues au genre de ce discours. La structure qu'il prend est institutionnalisée, fixé par le cadre même de l'émission dans laquelle il se déroule. Remarquons, par exemple dans l'émission *Bas les masques* (France 2), le ton chuchoté de la journaliste, la proximité des personnes qu'elle interroge, la table entre les interlocuteurs et les personnes ultérieurement ou postérieurement interrogées assises sur les gradins ainsi que l'heure tardive de programmation et dans l'émission *La grande famille* (Canal+), le journaliste évoluant d'une personne interrogée à l'autre, la présence d'un public, le créneau horaire (entre midi et deux) et le déroulement de l'émission interrompue par des informations; ces cadres dynamisent différemment les échanges et influent sur leur développement langagier.

Les interviews commencent par une identification des personnes en présence; les personnes interrogées peuvent être des personnalités non connues par le public mais remarquables par un trait de leur activité faisant référence généralement à leur statut social: elles ne sont pas là en tant qu'individus mais le plus souvent en tant que représentantes d'un groupe voire d'une communauté, reconnues souvent par un prénom lors de la prise de contact:« *on va commencer par vous Florence?* »[Canal+ - Émission *La grande Famille* - 2/95]. Ce sont aussi des personnages notoirement connus par les auditeurs ou les téléspectateurs dans leur fonction politique, culturelle, sportive, etc. que le journaliste identifie en rappelant le statut comme on peut l'entendre dans la bouche de ce journaliste même avec une montée de la voix simulant une interrogation: « *Jacques Toubon bonjour vous êtes ministre de la culture et de la francophonie?* » [TV5 - Émission *La francophonie* - 2/95]. Cette présentation se fait principalement dans une énonciation interrogative où sont dégagés les éléments identitaires déjà relevés par le journaliste lors d'une négociation antérieure; ces premières questions. en outre, servent à mettre en confiance la personne interrogée comme le précise Yves Mourousi à Y. Charon :« La première approche, c'est de mettre l'invité en confiance. Le meilleur moyen de le décontracter, c'est de commencer par une question banale où il voit ce qu'il a à sortir » [Charon, 1991 : 83]. Lors de cette mise en forme, ce n'est pas la personne interrogée qui amène l'information mais le journaliste car l'interviewé, dans cette phase, ne fait parfois qu'acquiescer comme dans l'extrait suivant :

« A - alors votre père est algérien et votre mère française?

B -voilà.

A- et vous avez vécu en Algérie/ pendant votre enfance

B - oui voilà euh / mon enfance.

A - et le début d'adolescence?

B - voilà le début d'adolescence»

[Canal Plus-Émission La grande Famille - 2/95]

La personne interviewée (B) en ponctuant ces réponses par la particule « voilà » confirme la prédication présentée avec une voix montante qui simule un énoncé interrogatif. D'ailleurs ce questionnement nécessite aussi de la part du journaliste qui veut

(p.251)

gérer la difficulté de l'à-dire une reformulation, introduisant implicitement la difficulté du sujet qui va être abordé :

« A- (...) Vous êtes mariée vous avez deux enfants et vous êtes d'une double culture d'une double origine c'est difficile à dire d'une double influence l'influence disons-nous franco-algérienne ?

B - Ouais et plus deux cultures qui sont opposées (... ) »

[Canal Plus - Émission La grande Famille - 2/95].

Le journaliste ménage la face de son interlocuteur comme nous pouvons le noter par la production d'énoncé tel que « c'est difficile à dire » associant l'interviewé au réglage final de sens introduit par l'énoncé « disons-nous».

De plus, la présentation de ses particularités identitaires légitime la prise de parole du journaliste qui peut alors entamer le sujet qu'il veut développer lors de l'interview:

« Kéno je voudrais qu'on parle un petit peu des problèmes donc qu'il y a eu nous sommes dans la/ en pleine période de transition vous, vous occupez d'un service? dans l'autre hôpital que nous avons visité et vous vous occupez du planning familial ? » [France Culture - Émission Grand Angle « Femmes d'Albanie»,4/94].

Ces questions qui attendent une réponse positive, une confirmation des informations avancées semblent n'apparaître comme des énoncés interrogatifs que du point de vue morphosyntaxique. En effet, sémantiquement, il ne s'agit pas réellement de vraies questions c'est-à-dire attendant une ouverture sémantique mais d'un jeu oratoire, d'une mise en scène puisque l'interviewé connaît déjà la réponse. Mais ces actes de parole demandent aux interlocuteurs de suivre le schéma proposé c'est-à-dire qu'aux questions posées, il est demandé des réponses. Ces questions que l'on pourrait qualifier de « fausses» permettent de préciser comme nous l'avons remarqué, les caractéristiques identitaires des personnes interrogées mais aussi de fixer les données contextuelles et situationnelles, en particulier dans les émissions radiophoniques où le journaliste doit expliciter davantage les

conditions des productions verbales :

*« A- euh vous avez vous êtes deux vous avez deux véhicules et il y a une Renault 16 qui est attelée avec un bout de corde de là une ?*

*B – 405*

*A - une 405 Peugeot?*

*B - année 91 Peugeot oui »*

Le journaliste met en vedette la spécificité de l' interviewé par des interrogations équivalentes sémantiquement à des assertions mais nécessaires pour maintenir l'aspect interactionnel des échanges. Créant un espace d'aspect interlocutif, par ces fausses questions dès la phase introductive ; l'interviewer crée et soutient l'aspect dialogique de ce discours journalistique maintenant sur la sellette la personne interviewée. Les questions préliminaires prennent surtout un aspect tonal : l'interrogation est portée par la voix. Mais elles prennent aussi une forme partielle portant sur un segment final de l'énoncé demandant autre chose qu'un acquiescement de l'interlocuteur comme dans l'extrait précédent; l'interviewé a un rôle discursif plus actif puisqu'il construit la réalité fournissant des informations sur le contexte dans lequel il intervient.

(p.252)

Ainsi le cadre est délimité par des énoncés de type interrogatif même s'il ne s'agit pas vraiment de questions ouvertes sémantiquement : la forme interrogative des énoncés répond à l'attente dialogique des auditeurs et des téléspectateurs qui écoutent une interview. De plus, les questions préliminaires apparaissent comme l'ancrage nécessaire à l'élaboration de la question initiale, elles dévoilent les croyances communes aux interlocuteurs et posent les données du débat ; elles permettent de mettre à jour les éléments nécessaires à la construction de échanges en privilégiant les points requis pour mettre en marche la réflexion ou les informations attendues.

## 2. LA QUESTION INITIALE

C'est à l'interviewer d'ouvrir l'interaction : en effet, le dynamisme du dialogue se construit d'abord par un acte de questionnement de caractère initiatif qui prend la forme d'une question initiale car comme le précise F. Jacques « la question initiale ouvre l'espace dialogique et délimite le champ de l'enquête » [Jacques, 1979: 159). Les présuppositions communes doivent être alors vérifiées pour qu'elles soient maintenues lors de la transaction verbale. Aussi le questionnement devient-il hors de propos voire nié par l'interlocuteur interviewé quand ce dernier n'est pas d'accord.

Avec la présupposition supposée partagée comme dans l'exemple suivant:

*« 1A - alors \_je voudrais rappeler que l' article premier de la Constitution de la République du Sénégal précise que la langue française est !a langue officielle est-ce que vous n'avez pas eu l'impression quelquefois. / ou dans votre enfance ou dans votre jeunesse ou même un peu plus tard l'un et l'autre que le français écrasait/ je dirais toutes les langue régionales Il monsieur Butros Ghali ou monsieur Allassane N'Diaye?*

*2B – non du moins dans mon pays nous avons la langue nationale du pays c'est l'arabe // nous avons une seconde langue qui était l'anglais et cette seconde langue se partageait entre le français et l'anglais*

*3A - pourquoi vous avez choisi le français?*

*4B - je parle aussi bien l'anglais que le français / mais il est intéressant de savoir pourquoi ? (...), [TVS - Émission La francophonie - 1991]*

La réponse sollicitée en 3A n'est pas réalisée en 4B. L'interlocuteur B refuse la notion de choix équivalent à une meilleure connaissance de l'une ou l'autre ou langue; il rectifie explicitement cette présupposition avant d'en arriver à l'explication de son choix de la langue française :

*«parce que avant l'entente cordiale en 1905 vous aviez le, deux superpuissances qui sont la Grande Bretagne et la France / alors il y avait en Égypte une confrontation aussi bien politique que linguistique entre le français et l'anglais / et lorsqu'en 1905 à la suite de l'entente/ cordiale il y a eu un partage et l'Égypte est devenue enfin avant ça lorsque l'Égypte était occupée par les troupes britanniques euh les mouvements nationalistes égyptiens ont adopté le français et se sont adressés à la France pour obtenir le départ des troupes anglaises » [TV5 – Émission la Francophonie - 1991 ]*

La question initiale a donc d'abord été rejetée par l'interviewé qui a tenu à rectifier ses pratiques linguistiques avant d'entamer le débat sur son choix personnel de langue et celui de son pays. D'ailleurs, celui-ci ne laisse pas le journaliste procéder à une autre question qui tiendrait compte du changement puisqu'il propose lui-même.

(p. 253)

Un énoncé interrogatif de forme partielle se rapportant à cette nouvelle détermination: ainsi il anticipe le travail de l'interviewer procédant lui-même à cette question autre- ment formulée. En fait, la question initiale ne paraît possible que lorsque les croyances sont partagées par les interlocuteurs en présence: cette mise en place du questionnement a besoin de cet ancrage posé par les partenaires de cette négociation verbale. En effet, cette question n'accepte pas d'autres réponses que celles maintenant les présupposés. Étant donné la nécessité dialogique d'établir un accord entre les interlocuteurs, la question initiale n'est pas la première question posée mais celle qui va permettre à l'interviewé de prendre la parole, de faire entrer dans le sujet l'interviewé. Lors des questions préliminaire portant sur l'identification, nous avons remarqué que l'interviewer ouvrait l'espace thématique : en effet, il semble que la question initiale ne puisse être produite sans préparation, qu'il faille pour une meilleure gestion de la négociation introduire cette question,

ce qui explique l'introduction consécutive de cet énoncé:

*« donc enfant et adolescente, vous vous considérez comme quoi ? votre identité elle était où? »*

La personnalité biculturelle de la jeune femme interrogée ayant été cernée lors des questions préliminaires, le journaliste en vient à une ouverture sémantique en rapport direct avec le thème de l'émission, il en arrive à un réel questionnement laissant la personne interrogée libre dans un premier temps de sa réponse:

*« [rires] je suis jamais vraiment sur un pied ici un pied là-bas toujours toujours toujours »*

Mais le journaliste intervient en paraphrasant sous une forme différente cette réponse:

*« c'est-à-dire vous sentez plutôt française quand vous étiez en Algérie / et algérienne en France ».*

Position qu'elle dénie d'ailleurs:

*« non non même pas / c'est plus compliqué. que ça » [Canal Plus - Émission La grande Famille - 2/95]*

La question initiale n'est forcément pas la première question, elle est mise en attente ou du moins en préparation par des stratégies qui visent à vérifier l'état du terrain qui va être exploité. Lorsque la journaliste Mireille Dumas. lors de l'émission *La France en direct* veut interroger Raymond Barre sur sa candidature aux élections présidentielles, elle ouvre l'espace dialogique par une question presque anodine amorçant le domaine mais ne touchant pas tout de suite au propos central de la rencontre :

*« 1B - alors ma première question j'aimerais, savoir // puisqu'on va parler de vous et non pas d'un programme politique.*

*2C -ah oui.*

*(1B) - j'aimerais, savoir si vous aimez que l'on vous appelle: monsieur le Premier Ministre ou si finalement vous préférez qu'on vous appelle tout simplement Raymond Barre Monsieur Raymond Barre?*

*3C - oh je préfère qu'on m'appelle Monsieur Barre/ Monsieur Raymond Barre/ vous savez les titres/ c'est épisodique/: cela correspond aux péripéties d'existence/ \_je crois que c'est plus fondamental c'est/ le nom que l'on porte » [France 2 - la France en direct - 20/2/1995]*

(p. 254)

La première question posée n'est en effet pas encore la question initiale mais oriente la personne interrogée et les auditeurs dans une direction. celle des titres par lesquels Raymond Barre désire être interpellé. D'ailleurs, ce questionnement s'appuie sur la forme d'une interrogation on indirecte introduite par une proposition principale au conditionnel: il s'agit donc bien d'une première approche. Puis la journaliste peut en venir au sujet en rapport direct avec la candidature ou la non-

candidature de Raymond Barre aux élections présidentielles en prenant appui à la fois sur le cadre linguistique pris par l'énoncé et sur le cadre sémantique proposé:

*«4B - Ce qui veut dire que le pouvoir/ le suprême puu, 'Oir devenir chef de l'État/ est-ce que c'est quelque chose de: d'important pour vous d'essentiel? Est-ce que ce serait la reconnaissance suprême I ou c'qui est important c'est de gouverner un pays/ ce que dit d'ailleurs tout homme politique? » (France 2 - La France en direct - 20/2/1995) .*

La journaliste établit un pont avec sa première question traduisant l'énoncé de Raymond Barre comme l'explicite l'expression, « ce qui veut dire que » en établissant une équivalence sémantique afin de pouvoir centrer le sens de l'échange vers le thème de l'interview.

De plus, dans la question préliminaire comme dans la question initiale. une identité dans les formes prises par l'énoncé est maintenue lors du questionnement puis- qu'il est réalisé dans les deux cas par un système d'interrogation alternative. En effet. la question ouvre la cadre sémantique en proposant déjà des réponses multiples dans lesquelles l'interlocuteur peut choisir; deux solutions sont proposées à Raymond Barre qui conserve dans sa réponse cette opposition mais reformule les propositions de la journaliste, ne reprenant qu'une partie thématique de l'intervention privilégiant un élément déterminé qualitativement:

*« 11C - non je crois que/ ce qui est important ce n'est pas tellement l'achèvement d'une carrière:: j'ai eu beaucoup de satisfaction vous savez / c'est le sentiment / que, l'on peut rendre service à son pays /// à la fois résoudre ses problèmes internes contribuer à la solution des problèmes internationaux/ si vous voulez le pouvoir pour moi c'est le service // ce n'est pas/ la recherche d'avantages » (Franc.,; 2 - La France Cil direct - 20/2/1995)*

En proposant cette alternative, la question initiale reste bien dans son statut qui lui confère de proposer une suite pour laquelle elle ouvre des directions diverses. Cette forme donnée au questionnement paraît du reste souvent utilisée permettant au journaliste d'avancer des éclairages différents de l'événement en question avant même la prise de parole de la personne interviewée. De plus. cette ouverture sémantique par la multiplication d'énoncés à la forme interrogative peut permettre de palier à une insuffisance verbale comme le montre cet extrait où le journaliste avance les réponses:

*« 1A - Or on a vu l'étendue de la francophonie dans son versant géographique qu'est- ce ça constitue ? un handicap ou un atout ?*

*2B - Je pense que*

*3A - Est-ce qu'on peut parler d'éclatement ou ?*

*4B - Je pense plutôt un atout »*

*(A= journaliste B = personne francophone d'origine étrangère) [TV5 - Émission La francophonie 1/95]*

Seul l'adverbe «plutôt» marque engagement de B par rapport aux réponses proposées. D'ailleurs, parfois, l'interlocuteur finit par jouer un rôle subalterne dans certains cas, n'apparaissant que comme une illustration de l'événement et entièrement soumis aux points de vue du journaliste puisque la réponse est donnée dans le questionnement, une manifestation d'assentiment étant d'ailleurs plus recherchée que de dissentiment comme le montre cette situation extrême :

« 1 A - Alors on a voulu vous tuer?

2B-

3A - Parce que vous êtes tutsi?

4B - Parce que je suis tutsi »

(A= journaliste - B = rwandais) [France 2 -JT-1/7/94]

L'objectif du journaliste est atteint puisqu'il a réussi à obtenir une production de réponse mais le manque de dynamisme de l'interviewé en affaiblit quelque peu l'effet.

En fait si le journaliste se doit d'ouvrir le débat, il doit aussi laisser à l'interviewé la possibilité d'apporter des réponses nouvelles. Mais la forme donnée à la question initiale (interrogation totale, partielle, alternative) est construite en corrélation avec la réponse attendue et permet à l'interviewer de gérer le débat qu'il mène.

## CONCLUSION

Que ce soit lors des questions préliminaires ou de la question initiale voire lors de toute l'interview, le journaliste doit présenter un comportement énonciatif interrogatif. Par de «vraies» ou «fausses» questions, il doit amener ces interlocuteurs à produire des énoncés ayant forme de réponses en rapport avec le sujet exploité. Il semble que cet aspect formel (phrases interrogatives - phrases assertives) se maintient tout au long des échanges et donne à l'interview une spécificité morphosyntaxique. La gestion de la structure interrogative maintient le journaliste dans son rôle de meneur même s'il doit rectifier son questionnement en cas de présuppositions non partagées.

De fait, cette morphosyntaxe de l'interview a une incidence sur la production discursive qui s'édifie par l'échange. Le dialogue entre les interlocuteurs doit permettre aux auditeurs et aux téléspectateurs d'avoir accès à des informations inédites mises à découvertes par les questions du journaliste. En fait, des règles semblent soutenir le spectacle de l'interview.

Mais cette quête de la parole inédite amène les journalistes de radio et de télévision à déployer des techniques discursives qui pourraient mettre en péril l'

authenticité des déclarations de ces témoins acculés à répondre. Aussi l'analyse des interviews permet-elle de comprendre le système mis en route par les journalistes lors de cet accouchement de la parole pour reprendre l'expression au journaliste Patrick Pesnot qui précise à Yves Charon le principe fondamental de l'interview en particulier lors de l'émission *les Gens d'ici* produit par la chaîne A2 en 1981 : « c'était d'aller voir les gens sans qu'ils soient demandeurs, en faisant le pari qu'ils avaient quelque chose à dire. Nous n'étions que des accoucheurs, pas des vedettes » (Charon 1991: 86).

L'interview apparaît comme une machine à faire parler dont nous nous devons de connaître les rouages.

**Chantal Charnet**

### Références bibliographiques

Charon, Y. (1991), *L'interview à la télévision*, Paris, Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.

Jacques, F., (1979), *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Philosophie d'aujourd'hui, Paris, Presses Universitaires de France.